



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 69

DEUXIÈME SESSION, QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

M. SWAN propose la première lecture du projet de loi 232 — *Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie/The Health Services Insurance Amendment Act* — dont l'objet a été indiqué.

M. le *ministre* FIELDING dépose :

le rapport annuel du ministère des Familles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017;
(Document parlementaire n° 72)

le rapport annuel de la Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté et d'inclusion sociale (Tout le monde à bord) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017.
(Document parlementaire n° 73)

M^{me} SQUIRES, *ministre du Développement durable*, fait une déclaration au sujet de la Journée internationale des filles.

M^{me} SMITH (Point Douglas) et, avec le consentement de l'Assemblée, M^{me} KLASSEN font des observations sur la déclaration.

M. PEDERSEN, *ministre de la Croissance, de l'Entreprise et du Commerce*, fait une déclaration au sujet de la Semaine de la prévention des incendies.

M. LINDSEY et, avec le consentement de l'Assemblée, M^{me} KLASSEN font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, M. REYES, M. le *ministre* EICHLER, MM. ALTEMEYER et ALLUM ainsi que M^{me} MORLEY-LECOMTE font des déclarations de député.

Après la période des questions orales, M. SARAN soulève une question de privilège portant sur les ententes que les leaders à l'Assemblée ont conclues à l'égard de la période des questions orales.

M. GERRARD, M. le *ministre* CULLEN, M^{me} FONTAINE et M. FLETCHER interviennent. La présidente déclare la question de privilège irrecevable.

Présentation et lecture de pétitions :

M. SARAN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à revenir sur ses intentions de déréglementer l'industrie du taxi et notamment à retirer le projet de loi 30.

M. MARCELINO (Tyndall Park) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à revenir sur sa décision de fermer la salle d'urgence de l'Hôpital Seven Oaks de sorte que les familles et les aînés du nord de Winnipeg et des environs aient accès à des services de soins de santé de qualité en temps opportun.

M^{me} LATHLIN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à reconnaître la nécessité absolue de maintenir et d'améliorer le Programme de transport des malades du Nord en continuant de respecter les accords visant le déplacement de ces malades et en finançant ces services selon les besoins des Manitobains du Nord.

M. LINDSEY — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à reconnaître la nécessité absolue de maintenir et d'améliorer le Programme de transport des malades du Nord en continuant de respecter les accords visant le déplacement de ces malades et en finançant ces services selon les besoins des Manitobains du Nord.

M^{me} MARCELINO (Logan) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à revenir sur ses intentions de déréglementer l'industrie du taxi et notamment à retirer le projet de loi 30.

M. MALOWAY — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à revenir sur ses intentions de déréglementer l'industrie du taxi et notamment à retirer le projet de loi 30.

M. le *ministre* CULLEN propose de confier à Sarah GUILLEMARD, *députée de la circonscription électorale de Fort Richmond*, les fonctions de vice-présidente des comités pléniers.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

M. le *ministre* PEDERSEN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 39 — *Loi sur la mise en œuvre de l'accord de libre-échange canadien (modification de la Loi sur la mobilité de la main-d'œuvre et de la Loi sur les professions de la santé réglementées)/The Canadian Free Trade Agreement Implementation Act (Labour Mobility Act and Regulated Health Professions Act Amended)*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* PEDERSEN intervient.

MM. ALLUM et LINDSEY posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

MM. ALLUM, HELWER, SWAN, GRAYDON et GERRARD interviennent. M. LINDSEY exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

La présidente,

Myma Driedger